



LE MERCREDI 5 JUIN 2013

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 5 juin 2013, à 20 h 40, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Carl G. Simpson
France Turcotte

Marc Beaulieu
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
René Langelier
Sylvain Léger
Dany Ouellet
Alain Smolynecky

Absences

Stéphane Mongeon

Michel Tardif

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Remise de bourses de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées : 26 élèves ont reçu des bourses d'une valeur totale de 9000 \$.
- . Soirée reconnaissance des employeurs de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins : félicite l'équipe-école et l'équipe de la formation générale adulte pour l'organisation de cette activité.
- . Médaille académique du Gouverneur général à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin : félicitations adressées à l'élève honoré, Samuel Lavergne.
- . Participation d'Alain Smolynecky au Défi têtes rasées à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau au profit de Leucan : M. Smolynecky félicite les élèves qui ont organisé l'événement.

Parole au public

Monsieur Mourad Belahbib, porte-parole du Regroupement des enseignantes et des enseignants de l'Outaouais

- . Fait état que des enseignants qualifiés issus de l'immigration ne trouvent pas d'emploi en Outaouais malgré la pénurie d'enseignants dans certains champs. Se questionne pourquoi ces enseignants n'obtiennent pas de poste et/ou de contrat à long terme. Souhaite sensibiliser le Conseil des commissaires à cette problématique.

Parole aux commissaires

Madame Jacinthe Brière

- . 10^e édition du tournoi de golf de l'école de la Montagne : félicite l'équipe-école et les bénévoles pour leur travail.

Monsieur Luc Trottier

- . Participation au Gala annuel du mérite-élève de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau

Monsieur Carl G. Simpson

- . Souhais de bonnes vacances adressés aux membres du personnel.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Participation à un événement soulignant la présence, à Thurso, de la Congrégation du Très-Saint-Cœur-de-Jésus-et-Marie depuis 100 ans : souligne leur contribution à l'éducation des citoyens de la municipalité pendant 50 ans.



Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne que le transport parascolaire des élèves (aux écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Hormisdas-Gamelin) permet aux élèves d'accéder à une vie parascolaire dynamique.
- . Assemblée générale annuelle de l'organisme SAJO : souligne la qualité de l'offre de services aux écoles secondaires.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 107 (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté en déplaçant le point 17 *Équité en matière de journées de vacances pour l'ensemble des gestionnaires de la CSCV – orientation* au point 30 afin que celui-ci soit traité lors de la séance ajournée du 12 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2013

RÉSOLUTION 108 (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} mai 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 29 MAI 2013

RÉSOLUTION 109 (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires du 29 mai 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité consultatif de transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Demande adressée à la Ville de Gatineau pour l'ajout de deux brigadiers adultes : en attente de la réponse de la Ville
- . Addendas à certains contrats de transport

Corporation Intelligence Papineau par monsieur le commissaire Alain Smolynecky :

- . Adoption du rapport annuel
- . Présentation éventuelle au Conseil des commissaires de l'évolution de l'organisme

Comité relatif aux ressources éducatives par monsieur le commissaire Luc Trottier :

- . Bilan de l'année scolaire 2012-2013 des responsables en matière de persévérance scolaire (Mmes Sylvie Paul et Geneviève Deschênes).
- . Bilan des actions prises en matière de prévention de l'intimidation par M. Jean-Francois Brault et Mme Isabelle Lacoste-Léger.

Comité relatif aux ressources humaines par madame la commissaire Cécile Gauthier :

- . Fait lecture de son mot de bienvenue lors du Gala des commissaires.

Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Projets d'investissements pour les années 2012-2013 et 2013-2014
- . Protocoles d'ententes à intervenir avec la municipalité de Chénéville et la Ville de Gatineau
- . Nouvelles procédures en matière de vérification des comptes
- . Budget 2013-2014
- . Demande d'adopter un budget déficitaire



1570

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Virtualisation des serveurs
- . Réaménagement des locaux des techniciens informatiques
- . Sécurité des postes de travail (mots de passe)
- . Implantation de Linux au secondaire
- . Volet Récit au secondaire
- . Bilan du colloque TIC du 26 avril dernier

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Reconnaissance de la salle aux fins du programme *La Culture à l'école* afin d'obtenir le remboursement des frais de transport pour les écoles

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET DES POUVOIRS – ADOPTION

RÉSOLUTION 110 (2012-2013)

Attendu les termes des articles 174 et 181 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les termes du projet de règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs soumis aux membres du Conseil des commissaires;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 22 mai 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 1^{er} et du 29 mai 2013;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs soit adopté tel que déposé, et ce, en conformité avec les termes de l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique* (Référence : Secrétariat général – Règlement C.C.r 43 2013);

QUE le présent règlement remplace tout autre règlement antérieurement adopté aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE D'AUTORISATION D'ADOPTER UN BUDGET DÉFICITAIRE

RÉSOLUTION 111 (2012-2013)

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 279 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3), la ministre peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser la commission scolaire à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées prévoit adopter un budget pour l'exercice 2013-2014 dont les dépenses excèdent les revenus de huit-cent-huit-mille-huit-cent-soixante-dix-neuf (808 879 \$) dollars;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QU'une demande soit faite à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de six-cent-cinq-mille-trois-cent-dix-sept (605 317 \$) dollars la limite de 32 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2012 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**PROTOCOLE D'ENTENTE MUNICIPAL-SCOLAIRE AVEC LA VILLE DE GATINEAU CONCERNANT
L'UTILISATION MUTUELLE DES LOCAUX, DES TERRAINS ET DES EQUIPEMENTS –
DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 112 (2012-2013)

Attendu qu'un comité conjoint formé de représentants de la Ville de Gatineau et des commissions scolaires travaille, depuis deux ans, à l'élaboration d'un protocole d'entente concernant l'utilisation des locaux, des terrains et des équipements;

Attendu qu'à titre d'organismes publics, les parties reconnaissent que leurs immeubles et équipements doivent être mis au service de l'ensemble de la collectivité et non seulement à la clientèle que chaque partie dessert;

Attendu que les parties désirent convenir des modalités d'utilisation de certaines installations telles que les écoles, les arénas, les terrains et autres équipements de même nature;

Attendu la consultation effectuée par le directeur général auprès des directions dont l'école est située sur le territoire de la Ville de Gatineau;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 21 mai 2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors de leur rencontre du 29 mai 2013;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE ce Conseil des commissaires entérine le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau concernant l'utilisation de locaux;

QUE le président et le directeur général soient et sont par la présente, autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente municipal-scolaire avec la Ville de Gatineau;

QUE le présent entérinement soit conditionnel à l'uniformisation à la baisse de la tarification pour la location d'une piscine (bassin aquatique) de 25 mètres, à savoir que le coût de location du Centre aquatique Lucien-Houle soit le même que pour un bassin de 25 mètres au Centre sportif du secteur Gatineau, et ce, dès l'entrée en vigueur dudit protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – ADOPTION**

RÉSOLUTION 113 (2012-2013)

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Organisation administrative du personnel-cadre 2013-2014 »;

Attendu la consultation effectuée auprès des deux associations de cadres (ACSQ et ADÉOQ);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 17 avril et du 5 juin 2013;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le document intitulé « Organisation administrative du personnel-cadre 2013-2014 » soit adopté tel que déposé.



1572

Écoles		Élèves		Direction	Dir. adj.	Détenteur du poste
1	De la Montagne	103	A	0.5		
2	Aux Quatre-Vents	286		1.0		
3	Du Sacré-Cœur	442		1.0	0.5	
4	Du Ruisseau	290		1.0		
5	Saint-Jean-de-Brébeuf	229		1.0		
6	Mgr Charbonneau	192	A	0.7		
7	Saint-Michel (G) (prim./sec.)	326 23		0.8 0.2	0.2	
8	Du Boisé	326		1.0		
9	Saint-Laurent	397		1.0	0.5	
10	Hormisdas-Gamelin	1448		1.0	4.0	
11	Ste-Famille/Trois-Chemins	303		1.0		
12	Maria-Goretti	221	A	1.0		
13	Sacré-Cœur	73	A			
14	St-Cœur-de-Marie	110	A			
15	Adrien-Guillaume	100	A	1.0		
16	Providence	283				
17	J.-M.Robert	53		1.0	0.1	
18	St-Pie X	111	A			
19	Saint-Michel (M)	81	A	1.0		
20	Louis-Joseph-Papineau	501		1.0	1.0	
Total :				15.2	6.3	

21	Formation professionnelle	0.5	1.0	
22	Formation générale des adultes	0.5	1.0	
Total :		1.0	2.0	

Note :

A Ces écoles bénéficieront d'une prime additionnelle pour désigner un enseignant responsable en l'absence de la direction de l'école.

Services	Description	Détenteur du poste
A	École secondaire Hormisdas-Gamelin 1 gestionnaire administratif d'établissement 1 contremaître à la sécurité	
B	Ressources éducatives 1 directrice 2 coordonnateurs	
C	Ressources informatiques et organisation scolaire 1 directeur 1 régisseur 1 agente d'administration	
D	Ressources humaines 1 directrice 2 conseillers en gestion	



1573

E	Ressources matérielles, financières et transport scolaire	1 directrice 3 coordonnateurs 1 régisseur	
F	Direction générale	1 agente d'administration 1 secrétaire général et responsable des communications	
Total :		18 cadres	

Donc, au total

Formation générale jeunes au primaire	13,5 cadres
Formation générale jeunes au secondaire (incluant postes A)	10 cadres
Formation générale des adultes	1,5 cadres
Formation professionnelle	1,5 cadres
Siège social	16 cadres
TOTAL	42,5 CADRES

Madame France Turcotte demande le vote.

14 POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Alain Smolynecky

1 CONTRE : France Turcotte

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES –
ADOPTION**

RÉSOLUTION 114 (2012-2013)

Attendu les termes de l'article 42 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3) qui prévoit que la commission scolaire détermine le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles;

Attendu les termes de l'article 103 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3) qui prévoit que la commission scolaire détermine le nombre de représentants au conseil d'établissement des centres;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité consultatif de gestion lors de leur rencontre du 20 février 2013 quant au projet de composition des conseils d'établissement des écoles et des centres;

Attendu l'accord de principe formulé par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 mars 2013 quant audit projet;

Attendu la consultation effectuée auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 mai 2013;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QU'à compter du 1^{er} juillet 2013, la composition des conseils d'établissement des écoles et des centres soit celle ci-après décrite :

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Code d'école	001	002	007	009	016	018	019	021	022	023	026	028	029	033
Élèves (au 2012/09/30)	103	111	100	117	73	213	222	441	280	287	184	419	314	102
Parents	5*	5*	5	5	5*	5	6	9	6	5	5	5	5	5*
Enseignants	2	2	2	2	2	2	3	5	3	2	2	2	2	2
Professionnel ¹	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnel de soutien ²	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Service de garde	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Représentant de la communauté	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Légende des codes d'écoles

001	École Adrien-Guillaume	018	École Maria-Goretti	026	École Mgr Charbonneau
002	École St-Cœur-de-Marie	019	École St-Jean-de-Brébeuf	028	École St-Laurent
007	École St-Michel (M)	021	École du Sacré-Cœur (G)	029	École du Boisé
009	École St-Pie-X	022	École aux Quatre-Vents	033	École de la Montagne
016	École Sacré-Cœur (P)	023	École du Ruisseau		

LES ÉCOLES PRIMAIRES/SECONDAIRES, SECONDAIRES ET LES CENTRES

Code d'école	004	027	010	017	030	040	070	080
Élèves (au 30 sept. 2012)	339	331	491	255	1471	N/A	N/A	N/A
Parents	7	6	5	4	6	2		
Enseignants	4	3	3	2	4	2	3	2
Professionnel ¹	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnel de soutien ²	1	1	1	1	1	1	1	1
Service de garde	1	1						
Élèves (2 ^o cycle sec.) / Élèves			2	2	2	2	2	2
Représentant de la communauté	2	2	2	2	2			
Groupes socio-économiques						2	2	2
Entreprises						2	2	2

Légende des codes d'écoles

004	École Providence / J.-M.-Robert	027	École St-Michel (G)
010	École secondaire Louis-Joseph-Papineau	017	École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins
030	École secondaire Hormisdas-Gamelin	040	CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie
070	Centre la Cité	080	Centre le Vallon

¹ Dans l'éventualité où les membres du personnel professionnel non enseignant décidaient de ne pas déléguer de représentant au conseil d'établissement, la commission scolaire réserverait un poste supplémentaire pour les enseignants.

² Dans l'éventualité où les membres du personnel de soutien décidaient de ne pas déléguer de représentant (s) au conseil d'établissement, la commission scolaire réserverait un (deux) poste (s) supplémentaire (s) pour les enseignants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER DES ÉCOLES ET DES CENTRES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 115 (2012-2013)

Attendu que tous les contrats d'entretien ménager prendront fin le 30 juin 2013;

Attendu l'appel d'offres public concernant l'entretien ménager des écoles et des centres;

Attendu qu'une grille d'évaluation, acceptée par chaque soumissionnaire, a été utilisée afin d'évaluer les soumissions reçues;

Attendu l'analyse des soumissions effectuée par le comité d'évaluation, le 23 mai 2013, tant sur le plan de la conformité qu'en fonction des critères de pointage liés à la grille d'évaluation;

Attendu la recommandation formulée par le comité d'évaluation des soumissions reçues;



1575

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE les contrats d'entretien ménager soient octroyés aux entreprises ci-après décrites pour une période d'un (1) an débutant le 1^{er} juillet 2013 et se terminant le 30 juin 2014;

QU'à l'échéance de la première année, le contrat soit automatiquement renouvelé d'année en année pour un maximum de deux (2) années additionnelles, le tout sans indexation conformément aux documents d'appels d'offres.

Écoles	Entreprises	Prix total 2013-2014 (sans taxes)
Adrien-Guillaume	Service Ménager Roy	30 204,00 \$
Saint-Cœur-de-Marie	Service Ménager Roy	30 095,73 \$
J.-M.-Robert	Sibec	43 410,12 \$
St-Michel (M)	Service Ménager Roy	37 199,21 \$
Saint-Pie-X	Sibec	32 318,30 \$
LJP / CFP / Vallon / Serres	Service Ménager Roy	242 335,06 \$
Sacré-Cœur (P)	Service Ménager Roy	22 847,88 \$
Maria-Goretti	Sibec	58 127,09 \$
Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	Service Ménager Roy	53 961,44 \$
Saint-Jean-de-Brébeuf	Service Ménager Roy	50 975,04 \$
du Sacré-Cœur (G)	Service Ménager Roy	70 584,01 \$
du Ruisseau	Sibec	60 738,60 \$
aux Quatre-Vents	Sibec	68 082,10 \$
Monseigneur Charbonneau	J. Hamelin Inc.	37 995,44 \$
Saint-Michel (G)	Service Ménager Roy	87 570,37 \$
Saint-Laurent	Sibec	90 245,00 \$
du Boisé	Service Ménager Roy	46 247,58 \$
ESHG / CFP / CA	Service Ménager Roy	353 293,13 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Cécile Gauthier quitte son siège, il est 21 h 36.

**PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS – DEMANDE D'AGRANDISSEMENT
DU CFP RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE**

RÉSOLUTION 116 (2012-2013)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a adressé une demande au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juillet 2011, ainsi qu'une autre en juillet 2012, afin d'obtenir une subvention pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

Attendu que ces demandes, à ce jour, sont demeurées sans réponse;



1576

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit entreprendre, à nouveau, le processus dans le cadre du plan quinquennal des immobilisations du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2012-2017;

Attendu que cet agrandissement concerne les programmes d'études en cuisine et en cuisine du marché;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le Conseil des commissaires appuie officiellement le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de Lièvre-Seigneurie;

QUE cette résolution soit transmise au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de compléter le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADDENDAS AUX CONTRATS DE TRANSPORT RELATIFS AUX CIRCUITS 072 ET 073 DE LA FIRME LES AUTOBUS DU VILLAGE ET AU CIRCUIT 118 DE LA FIRME AUTOBUS CAMPEAU – ADOPTION

RÉSOLUTION 117 (2012-2013)

Attendu les termes de la résolution 06 (2012-2013) ayant pour titre « Contrats de transport – renouvellement »;

Attendu que les contrats associés à 81 des 84 circuits sont d'une durée de cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 juin 2017;

Attendu que les contrats associés aux trois (3) autres circuits étaient d'une durée d'un (1) an;

Attendu que le Service du transport, après analyse, recommande que soient reconduits automatiquement pour un an ces circuits, et ce, jusqu'au terme du contrat actuel (30 juin 2017), le tout aux mêmes conditions;

Attendu la recommandation formulée par les membres du comité consultatif du transport lors de leur rencontre du 27 mai dernier;

Attendu la recommandation du régisseur du Service du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE les addendas aux contrats associés aux circuits 072 et 073 de la firme Les Autobus du Village ainsi qu'au circuit 118 de la firme Autobus Campeau soient adoptés tels que déposés;

QUE le président et le directeur général soient, et sont par la présente, autorisés à signer lesdits addendas pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DES FINIS INTÉRIEURS, PHASE 2-B, À L'ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 118 (2012-2013)

Attendu l'appel d'offres public 2011MMB1119FI02-B pour des travaux de réfection des finis intérieurs – phase 2-B, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Défi construction et fils184 425,00 \$
64, Industriel, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0A9

DLS Construction inc.215 000,00 \$
10, rue Lois, Gatineau (Québec) J8Y 3R1



1577

Defran inc.....267 222,00 \$
55 rue Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Construction G.M.R Associés inc.....299 000,00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

9139-9980 Québec inc., Empereur Construction.....302 600,58 \$
1171, rue Jacques-Cartier, Gatineau (Québec) J8T 2W3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Défi construction et fils;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 20 mai 2013;

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles ainsi que l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des finis intérieurs – phase 2-B, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau, soit adjugé à la firme Défi construction et fils pour la somme de cent-quatre-vingt-quatre-mille-quatre-cent-vingt cinq dollars (184 425,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES SALLES DES SERVEURS – ADJUDICATION
--

RÉSOLUTION 119 (2012-2013)

Attendu l'appel d'offres public 2013AMT1330SI02 pour des travaux de réfection des salles des serveurs du centre administratif, à Gatineau, et de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Defran inc.228 222,00 \$
55 rue Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Défi construction et fils.....234 168,00 \$
64, Industriel, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0A9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Defran inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 20 mai 2013;

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des salles des serveurs du centre administratif, à Gatineau, et de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Defran inc. pour la somme de deux-cent-vingt-huit-mille-deux-cent-vingt-deux dollars (228 222,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ACHAT REGROUPÉ DANS LE DOSSIER LAIT-ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

RÉSOLUTION 120 (2012-2013)

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de procéder à un achat regroupé pour le dossier lait-école;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM) lors de leur rencontre du 21 mai 2013;

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Jacinthe Brière;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2013-2014;

QUE la commission scolaire s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

QUE la commission scolaire accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 121 (2012-2013)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 12 juin 2013, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 46.

Sylvain Léger,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général